

300

C. 223 - 16 et 17

— 5 —

COMMISSION chargée de l'examen : 1° du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant règlement définitif du budget de l'exercice 1889 ; 2° du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant règlement définitif du budget de l'exercice 1890.

(Nommée le 1<sup>er</sup> mars 1900.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : MILLIÈS-LACROIX.  
2° — LEGLUDIC.  
3° — GUSTAVE DENIS.  
4° — MARQUIS. — *Rapporteur*  
5° — ANTONIN DUBOST.  
6° — THÉODORE DROUHET. — *Président*  
7° — OBISSIER SAINT-MARTIN.  
8° — EXPERT-BEZANÇON. — *Secrétaire*  
9° — HUGOT.



Le 2 Mars 1900

La Commission chargée de l'examen  
définitif des comptes des Budgets de 1889 & de  
1890 se réunit à deux heures (dans le 9<sup>e</sup> bureau)  
Sont nommés :

Président. Monsieur Drouhet  
Rapporteur Rapporteur Marquis  
Secrétaire Monsieur Expert-Alexanon

Le Secrétaire Le Président  
M. Expert-Alexanon

12 nov. 1901.

Président M. Drouhet

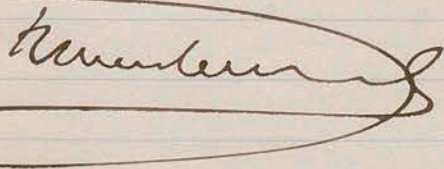
Secrétaire M. Hillier-Lacroix

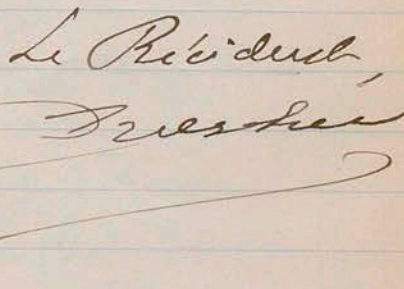
M. Marquis ne pouvant continuer  
à être chargé du Rapport, il est  
provisoirement son remplacement.

M. H. Hillier-Lacroix, Legrand &  
Drouhet présentent comme

Le Secrétaire et comme Rapporteur  
M. Hillier-Lacroix

Le Secrétaire



Le Président  


2

Léves de 16 Janvier 1902.

Présidence de M. Daubert.

Secrétaire M. Millis-Lacroix

Suite des Rapports

La Commission adopte le rapport  
sur le liq. de exp. <sup>de 1889 et 1890,</sup> <sup>modifié</sup>  
avec la réserve de quelques ~~articles~~ <sup>articles</sup>  
suscités par M. Esprit-Beroucou.

Le Président - Le Président  
Secrétaire

*[Signature]*

*[Signature]*

